

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

La charte Terre Saine, c'est moins de produits phytosanitaires pour :

- Préserver la biodiversité et la qualité de l'eau
- Préserver la santé des agents

L'EXEMPLE DE SAINT-JEAN-DE-THOUARS :

- Engagée depuis 2002 dans la **réduction des produits phytosanitaires**
- **90 % des espaces verts** communaux bénéficient d'un **plan d'entretien responsable**
- **100 % des agents communaux** concernés sont **formés sur les alternatives aux pesticides**



Terre saine
Poitou-Charentes

Votre commune sans pesticides

www.terresaine-poitou-charentes.fr

- LE -
SAVIEZ-VOUS

CES PRODUITS SONT ÉMETTEURS DE NOMBREUX GAZ À EFFET DE SERRE :

1L de produit phytosanitaire à base de glyphosate = 3 kg éq. CO₂ émis



JE M'ENGAGE
pour le Zéro pesticide

TU PRÉSERVES
ta santé

ON PROTÈGE
notre cadre de vie